

LETTRE DE L'INFO

OCTOBRE 2020



ÉDITO

L'actualité du mouvement tourne autour de la Journée de rentrée de la Mutualité Française et de son Assemblée Générale, qui se sont succédées il y a dix jours. Ces deux événements ont été l'occasion pour nos dirigeants fédéraux de faire le point sur des sujets brûlants tels que : la crise sanitaire, le pilotage du système de santé, la réforme du Grand âge, la fiscalité appliquée aux mutuelles.

La crise du COVID a révélé au grand jour les fragilités du système de soins en France, le pays qui consacre un des plus gros budgets à la santé de sa population. Elle a aussi mis le doigt sur la réalité de la fracture sociale et numérique qui frappe notre population. Entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas, ceux qui peuvent et ceux qui ne peuvent pas, même si cela est tempéré par des dispositifs de solidarité oh ! combien utiles. L'assurance maladie obligatoire (Sécurité Sociale) a pris en charge à 100% les dépenses de santé liées au COVID pendant tout le confinement. C'est un geste de simplification salué par tout le monde. Au sortir du confinement, ce sont les mutuelles qui ont été sommées de rendre à l'Assurance Maladie les économies qu'elles ont engrangées dans l'intervalle.

Les pouvoirs publics n'ont pas laissé le temps aux trois familles de complémentaires santé, de mesurer l'impact réel de cette mesure sur leur gestion, car de nombreux actes et consultations médicaux ont pu tout simplement être différés avec des chances de rattrapage dans le temps. Le Gouvernement a préféré la manière forte en imposant, sans aucune concertation, la taxe COVID de 1 milliard 500 millions d'euros aux complémentaires santé, payable en deux fois.

Au final, ce sont les Français qui vont devoir payer les dépenses liées à la COVID via leur Mutuelle. Le mode de pilotage du système de santé, a montré ses limites à l'occasion de cette pandémie. Un système centralisé même déconcentré au niveau régional avec les Agences Régionales de Santé.

Aujourd'hui et à la lumière de cette expérience, les élus et les acteurs sociaux sont unanimes à exiger plus de responsabilités des acteurs locaux, plus de décentralisation dans la gestion du système de santé, en particulier dans le domaine de la Prévention. La réforme du Grand âge est lancée avec l'adoption par le Parlement du principe de la création du 5ème risque, destiné à prendre en charge la perte d'autonomie. 1 milliard 200 millions d'euros sont immédiatement mobilisables via une augmentation de la CSG des retraités. Le compte n'y est pas quand on sait qu'il faudrait au bas mot, 7 milliards pour financer cette nouvelle branche.

La Mutualité défend plus que jamais l'idée d'un financement mixte, avec un socle fort de solidarité nationale via l'impôt et une contribution des ménages au moyen de contrat de complémentaires santé et un volet dépendance en inclusion, afin de mutualiser ce risque dont on sait qu'il prendra de l'ampleur avec le vieillissement de la population.

Soyons prudents et bonne lecture.

NESTOR BAJOT
Président de la Mutualité
Française de Guadeloupe



DANS CE NUMÉRO :

- Édito du Président

- L'actualité du Mouvement

Taxe Covid

Réforme du Grand âge et autonomie

Le passeport de l'élève mutualiste

Étude sur les jeunes et la complémentaire santé

Conclusions du Ségur de la Santé

- La vie de l'Union

Les actions Covid-19 : écoute

psychologique, dépistage, bracelet

Le partenariat avec Canal 10

Le lancement de la newsletter de l'ESS

- Agenda

.....

Taxe Covid : la Mutualité Française déplore le choix d'une hausse de la fiscalité

Le ministre des Solidarités et de la Santé et le ministre en charge des Comptes publics ont annoncé le 3 septembre, la création d'une « taxe Covid » sur le chiffre d'affaires des complémentaires santé, à hauteur d'un milliard d'euros en 2021 et de 500 millions en 2022.

Avec cette nouvelle contribution, les contrats d'assurance santé seront taxés en 2021 à hauteur de 16,5 %, soit une augmentation de la fiscalité sur les contrats santé de 18 %. Il s'agit bien d'un nouvel impôt.

Si les mutuelles ont, dès le début de la crise, fait savoir qu'elles souhaitent prendre toute leur part dans l'effort commun, elles dénoncent la solution choisie, alors même que ce n'est qu'en 2021 que les impacts de la crise sanitaire pourront être mesurés.

La Mutualité Française déplore que n'ait pas été pris le temps nécessaire, pour évaluer sérieusement les impacts de la crise et que ses propositions alternatives à la fiscalité n'aient pas été retenues.

Retrouvez l'intervention de la Mutualité Française à la commission des comptes de la sécurité sociale du 29 septembre 2020 : <https://www.mutweb.fr/fr/commission-des-comptes-de-la-securite-sociale-du-29-septembre-2020>

Contribution 2020 de la FNMf à la réforme « Grand âge et autonomie »



La FNMf a adapté et étayé ses propositions initiales de 2018 en fonction de la crise sanitaire. Cette dernière a mis en lumière le besoin d'accélérer la transformation de l'offre de soins et d'accompagnement, notamment pour permettre aux personnes âgées qui le souhaitent de rester à domicile.

La Mutualité porte également depuis des années la nécessité absolue, de valoriser les métiers de l'accompagnement. Enfin, la FNMf s'attache, dans le cadre de ses travaux actuels sur la création de la 5ème branche, à diminuer le reste à charge lié à l'autonomie des personnes âgées.

Une position d'actualité alors que le Parlement a définitivement adopté, le 23 juillet 2020, la création d'une 5ème branche de la Sécurité Sociale dédiée à la prise en charge de la dépendance.

Pour consulter toutes les propositions de la contribution de la Mutualité Française : <https://www.mutweb.fr/fr/contribution-reforme-autonomie-fnmf-juillet-2020>

La Mutualité Française accompagne les mutuelles pour remplir le passeport de l'élu.e mutualiste

Le service formation de la FNMf propose aux mutuelles un accompagnement personnalisé, pour créer un passeport de l'élu.e mutualiste.

Ce service en ligne, accessible sur Mutweb, permet à l'élu.e. de recenser les formations et les expériences acquises pendant son parcours mutualiste ou hors Mutualité, valoriser l'ensemble des compétences acquises et mises en œuvre, disposer des éléments nécessaires à une démarche de VAE (validation des acquis de l'expérience), de VAP (validation des acquis professionnels) ou à un projet de réorientation professionnelle.

Ce support s'adresse aux administrateur.rice.s et délégué.e.s des organismes du Livre I, du Livre II et du Livre III.



Pour tout savoir sur le passeport : <https://www.mutweb.fr/fr/passeport-def2019>

Étude sur les jeunes et la complémentaire santé

Cette étude, réalisée par la FNMf, analyse le marché de l'assurance santé des jeunes impacté par les réformes récentes : la généralisation de la complémentaire santé à tous les salariés (2016), la fin du régime étudiant de la Sécurité sociale (2019) et la création de la Complémentaire santé solidaire (2019).

Les mutuelles, dont la part de marché baisse et dont les adhérents sont plus âgés que ceux des autres OCAM, sont incitées à revoir les offres destinées à cette cible.

Pour consulter cette étude via Mutweb (réservé aux abonnés) : <https://www.mutweb.fr/fr/etude-sur-les-jeunes-et-la-complementaire-sante>



L'ACTUALITÉ DU MOUVEMENT (SUITE)

Les conclusions du Ségur de la Santé

Les conclusions du Ségur de la Santé ont été rendues par le gouvernement. La Mutualité Française, qui a apporté sa contribution comme premier acteur de santé du secteur privé non lucratif, salue la qualité des travaux menés par Nicole NOTAT. Dans le prolongement du Ségur, la Mutualité Française propose de consolider ou construire des mesures complémentaires.

Vous retrouverez ici l'ensemble des propositions de la Mutualité Française : https://www.mutualite.fr/content/uploads/2020/06/Segur_de_la_sante-Diffusion.pdf



LA VIE DE L'UNION : ACTIONS SOLIDAIRES ET DE PRÉVENTION

La cellule mobile d'écoute et de soutien psychologique post-covid-19 de la Mutualité Française de Guadeloupe de passage à Saint-François



Le mercredi 30 septembre dernier, la Mutualité Française de Guadeloupe, en partenariat avec New Age Assistance, a mis en place une cellule d'écoute et de soutien psychologique post-covid-19, sur la Place de la Mairie de Saint-François.

Ce dispositif itinérant est unique en Guadeloupe. Il permet à la population de rencontrer gratuitement une psychologue, mobilisée pour apporter une réponse adaptée à ses problématiques de santé (isolement, troubles psychologiques, difficultés familiales, comportements addictifs, difficultés d'accès aux soins et non-recours aux soins).

Des guadeloupéens ont ainsi pu en toute confidentialité exprimer leur vécu, leurs souffrances engendrées par la période de confinement et recevoir des informations et conseils pour préserver leur santé mentale. Cette action, organisée à l'intérieur du Bus Prévention Santé sur le format de groupes de parole d'1h30 est limitée à 5 personnes par séance.

Le Bus Prévention Santé se déplacera dans d'autres communes, notamment sur les territoires du Nord Basse-Terre, du Nord Grande-Terre, sans oublier les grandes agglomérations, afin de permettre à tous ceux qui ont des difficultés d'accès aux soins ou qui renoncent aux soins, de bénéficier de ce service de proximité.

La Mutualité Française de Guadeloupe contribue à la campagne de dépistage COVID-19 gratuite et itinérante de l'Agence Régionale de Santé

Face à l'aggravation de la crise sanitaire du COVID-19, la Guadeloupe est placée en « zone d'alerte maximale » depuis le 23 septembre dernier. Au regard de cette situation, la Mutualité Française de Guadeloupe ne pouvait rester inactive.

C'est ainsi que depuis le début du mois d'octobre, elle contribue à la campagne de dépistage COVID-19 gratuite et itinérante organisée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), en partenariat avec la Croix-Rouge Française et les communes.

Plusieurs points de dépistages sont déployés chaque semaine sur le territoire, grâce au Bus Prévention Santé de la Mutualité Française de Guadeloupe, renforcé par le Bus Santé Bô Kaz de la Croix-Rouge Française. Vieux-Fort, Bouillante, Petit-Canal,



Baie-Mahault, Baillif, Lamentin, Le Moule, Deshaies, Sainte-Anne et Pointe-Noire sont les premières communes concernées, grâce à la mobilisation du personnel de la Mutualité Française de Guadeloupe et des mutualistes.



La Mutualité Française de Guadeloupe participe à l'opération COVID Attitude

« Adoptons-la #COVID Attitude », c'est le thème de la campagne de sensibilisation innovante et participative lancée par l'ARS au mois de septembre. En portant le bracelet #COVIDAttitude, elle propose à la population et plus particulièrement aux jeunes, d'afficher leur volonté de contrer l'épidémie en respectant les gestes-barrières.



En effet, si les jeunes connaissent bien les recommandations sanitaires, ils sont très peu à les mettre en œuvre. La Mutualité Française de Guadeloupe apporte sa contribution à cette opération, en mettant à disposition des bracelets, notamment sur

les points de dépistages COVID-19, auprès des mutuelles et des établissements scolaires, mais plus largement en communiquant sur le respect des gestes barrières et des mesures, permettant de réduire la circulation du virus.

La Mutualité Française de Guadeloupe présente dans les médias



À compter du 15 octobre en alternance avec la CRESS-IG, la chaîne Canal 10 diffusera tous les 15 jours entre 12h et 14h des informations concernant la vie de l'Union régionale et abordera des sujets d'actualité touchant le mouvement mutualiste. Cette communication, visible également sur le site internet ZCL News, a pour objectif de mieux faire connaître les missions de représentation des 108 mutuelles de Guadeloupe et les actions de prévention organisées chaque année par la Mutualité Française de Guadeloupe.

Les élus mutualistes seront mis à contribution pour animer ces chroniques et valoriser les actions du mouvement.

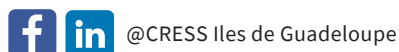
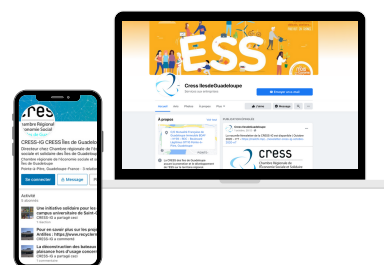
Rendez-vous sur Canal 10 et sur ZCL News (<https://www.zcl.tv/>) pour retrouver les interventions de la Mutualité Française de Guadeloupe.

La Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire des îles de Guadeloupe (CRESS-IG) relance sa lettre d'information !

Afin de mieux faire connaître ses activités, et celles du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), la CRESS-IG relance sa newsletter. Cette publication bimestrielle, est lisible dans sa présentation. En effet, un éditorial reprend les temps forts de l'activité de la CRESS-IG. Une actualité « à la Une » s'arrête sur un fait marquant. Ensuite, un focus sur une structure de l'ESS adhérente de la CRESS-IG permet de mieux faire connaître son activité et son secteur.

Vient s'ajouter la rubrique des actualités générales qui reprend des informations régionales, nationales et/ou internationales relatives à l'ESS. Enfin, une rubrique agenda est proposée pour ne rien manquer des événements liés à ce secteur sur le territoire. Cette lettre d'information « nouvelle formule » est accessible sur tous les réseaux sociaux de la CRESS-IG à savoir LinkedIn ou encore la page Facebook, et très bientôt sur le site Internet de la CRESS-IG.

Abonnez-vous donc à leurs différents réseaux sociaux et faites grandir la communauté autour de l'ESS en Guadeloupe !



CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir ?

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très
régulièrement les mains



Toussez ou éternuez
dans votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le

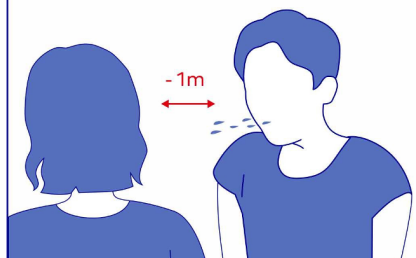


Saluez sans se serrer la main,
évités les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

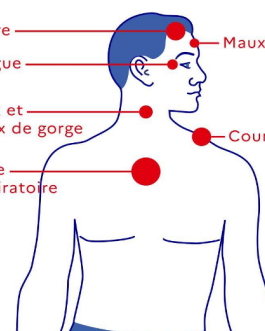
• Par la projection
de gouttelettes

• Face à face pendant
au moins 15 minutes



QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre — Maux de tête
Fatigue —
Toux et
maux de gorge — Courbatures
Gêne
respiratoire



PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif

Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le
territoire français

→ Objectif

Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif

Limiter les conséquences de la
circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du
retour à la normale



L'AGENDA



Actions de prévention et de solidarité

- **Cellule d'écoute et de soutien psychologique post-COVID-19**
Mercredi 18 novembre 2020 et vendredi 18 décembre 2020 à 8h30, au local de l'association La Tyrolienne, Pointe-à-Pitre
- **Dépistages COVID-19**
Mardi 27 octobre 2020, Pointe-Noire
Jeudi 29 octobre 2020, Vieux-Fort
Vendredi 30 octobre 2020, Saint-François



- **Assemblée Générale de la Mutualité Française de Guadeloupe** : Samedi 31 Octobre 2020, à partir de 9h en distanciel via Zoom



- **Le Mois de l'Économie Sociale et Solidaire** : Du 1er au 30 novembre 2020
- **2ème Conférence Régionale de l'ESS** : Jeudi 26 et vendredi 27 novembre 2020

La Mutualité Française de la Guadeloupe est la représentation régionale de la Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF) qui fédère 95% des mutuelles santé en France.

La Mutualité Française de la Guadeloupe en chiffres :
108 mutuelles fédérées par l'Union Régionale Guadeloupe ;
250 000 personnes protégées par les mutuelles dans la région (45 % de la population) ;
Plus de 400 militants élus ;
Plus de 100 collaborateurs dans les agences des mutuelles.

La Mutualité Française est présente sur l'ensemble du territoire. La Mutualité Française et ses Unions Régionales sont des acteurs incontournables de la politique de santé en France. Elles participent activement au maintien d'une protection sociale solidaire, d'un accès aux soins pour tous et à l'évolution de notre système de santé. Les mutuelles sont unies par une même éthique et une organisation démocratique de leur gouvernance. Cela est vrai qu'elles interviennent dans le domaine de la complémentaire santé, de la prévoyance, de l'activité sanitaire, sociale ou médico-sociale. Les mutuelles et unions mutualistes sont des organismes à but non lucratif, régis par le code de la Mutualité.

Pour en savoir plus sur nos missions et nos services, consultez notre site internet <https://guadeloupe.mutualite.fr>.



Mutualité Française de la Guadeloupe 39 Immeuble BDAF Boulevard Légitimus 97110 Pointe-à-Pitre
Tél. : + 590 590 90 35 91 | Fax : 0590 91 32 59 | Email : accueil@mutualiteguadeloupe.fr

<https://guadeloupe.mutualite.fr>   @mutualitefrancaiseguadeloupe